

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Réunion du 11 janvier 2014

Convocation le 06/01/2014

L'an deux mille quatorze, le onze janvier à 9 h 30, le Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale de Neulise, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Sous la Présidence de Monsieur Hubert ROFFAT,

Etaient présents: Hubert ROFFAT, Jean-Paul PHILIBERT, Hervé BADOR, Paul BERT, Claudette BOUDOT, Monique DENIS, Marie Thérèse FESSY, Agnès GIRAUD, Marie Claude PROT.

Etaient absents excusés: Guy GIROUDIERE, Jean-Pierre JACQUINET.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 11, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Agnès GIRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Budget - Décision modificative n°1

05/13

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que cette année le Noël des Anciens (repas et distribution de colis) a été organisé par le CCAS.

Cette action n'ayant pas été prévue au moment du vote du budget, il est nécessaire de procéder à divers ajustements de dépenses et chapitres à la section de fonctionnement :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : + 1 357,00 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : - 1 357,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n°1 du budget du CCAS, exercice 2013, mentionnée dans le tableau annexé.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Président déclare la session close.

Délibéré en séance, les jour et an susdits.

La séance est levée.